

Le glyphosate ne doit pas être classé cancérogène selon l'Agence européenne

Le glyphosate, substance herbicide dont l'autorisation est contestée dans l'UE, ne doit pas être classé comme cancérogène, selon les conclusions d'experts de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) annoncées mercredi.

La conclusion a fait consensus parmi les membres du Comité d'évaluation du risque de l'ECHA, a expliqué lors d'une conférence de presse sur internet Jack de Bruijn, le directeur de cette division de l'agence européenne basée à Helsinki. Les experts se sont basés sur toutes les informations disponibles sur le glyphosate, à la fois concernant des études sur les humains et sur les animaux, a précisé Jack de Bruijn.

L'ECHA est chargée de la classification des produits chimiques dans l'Union européenne (UE) et doit déterminer le danger potentiel intrinsèque des substances évaluées. L'agence ne prend pas en compte les critères d'exposition, par exemple. Les conclusions finales de l'ECHA seront transmises ultérieurement à la Commission européenne qui attend cette opinion pour prendre une décision concernant l'avenir du glyphosate dans l'UE.

L'utilisation de cette substance est devenue de plus en plus controversée, sur fond de campagne active des défenseurs de l'environnement. La Commission européenne n'a pas réussi à convaincre les Etats membres de renouveler la licence de l'herbicide, qui arrivait à expiration à l'été 2016. Lors d'un vote fin juin au sein d'un comité scientifique où les Etats membres sont représentés, la France et Malte avaient voté contre et sept pays s'étaient abstenus (Allemagne, Italie, Portugal, Autriche, Luxembourg, Grèce, Bulgarie), bloquant la décision.

L'exécutif européen s'était alors résolu à accorder une prolongation de 18 mois à la substance autour de laquelle les enjeux économiques sont importants : elle est l'ingrédient clé des herbicides les plus utilisés par les agriculteurs européens. Des restrictions à son utilisation ont tout de même été instaurées, soit l'interdiction de certains adjuvants du glyphosate et des règles pour limiter son exploitation dans des endroits comme les parcs et les jardins publics.

Lien article : <http://www.agrisalon.com/actualites/2017/03/15/le-glyphosate-ne-doit-pas-etre-classe-cancerogene-selon-l-agence-europeenne>